



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

[Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

 [@parcoursup_info](https://twitter.com/parcoursup_info)

 [@parcoursupinfo](https://facebook.com/parcoursupinfo)

   [@etudiantgouv](https://twitter.com/etudiantgouv)

Le calendrier 2021 en trois étapes

Novembre 2020 > Janvier 2021
**Je m'informe
& découvre les formations**

1

20 Janvier > 11 mars 2021
Je formule mes vœux
Jusqu'au 8 avril
Je finalise mon dossier

2

27 Mai > 16 Juillet 2021
**Je reçois les réponses
des formations & je décide**

3

Nov. Déc. Janvier 2021 Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Sept.

Jeudi 11 mars :
Dernier jour pour formuler
mes vœux

Les ressources pour préparer son projet d'orientation

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

TERMINALES 2020/2021

→ 5 ÉTAPES POUR MON PARCOURS VERS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- ÉTAPE 1
- ÉTAPE 2
- ÉTAPE 3
- ÉTAPE 4
- ÉTAPE 5

J'explore les possibles

- 10 conseils pour s'orienter
- Que faire après le bac ?
- Info filières
- Découvrir le monde professionnel

Je découvre les formations et les parcours

J'approfondis certaines filières pour élargir mes choix

Je souhaite en parler

Je prépare mon entrée dans le supérieur

Terminales2020-2021.fr : infos sur les filières, les formations, les métiers...

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

parcoursup

Découvrir en vidéo comment rechercher une formation

Recherche des formations

114327 11388

Plus de 10 000 formations consultables dans cette zone géographique.

Types d'établissement

- Publics
- Privés

Apprentissage

- Formations en apprentissage
- Formations hors apprentissage

Types de formation

- BTS - BTSa

1322 806 1058 1208 873 754 1107 681 258 70

533 806 1058 1208 873 754 1107 681 258 70

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

Parcoursup.fr : plus de 17 000 fiches de formations détaillées

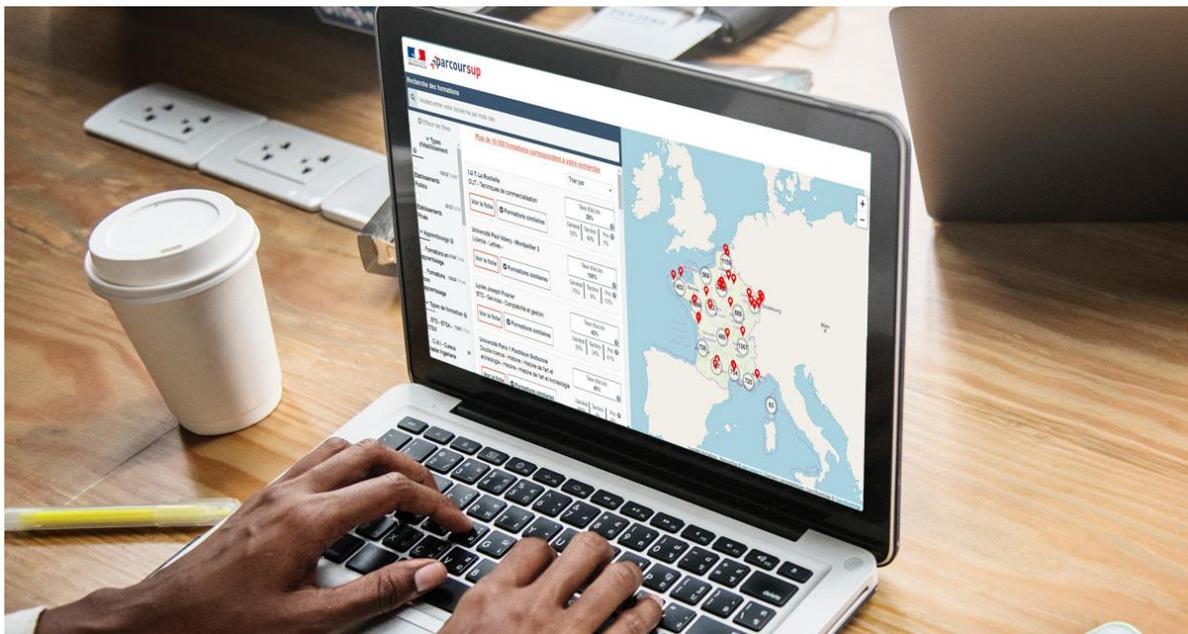
Entrer dans le sup après le Bac, Académie Martinique

Les nouvelles formations accessibles à la rentrée 2021

- **Les quatre Écoles nationales vétérinaires françaises (ENV)**
- **Les bachelors universitaires technologiques - BUT** qui remplacent les DUT (cursus intégré de 3 ans pour atteindre le grade licence et 24 spécialités inchangées)
- **Les classes préparatoires** : la CPGE « Mathématiques, physique, ingénierie, informatique » (MP2I) et la CPGE « Economique et commerciale voie générale (ECG) »
- **Les Parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE)**
- Et aussi des **bachelors**, des **formations en apprentissage**, etc...

Retrouvez toutes les infos sur ces formations sur **Terminales2020-2021.fr** et **Parcoursup.fr**

Rechercher des formations sur Parcoursup.fr



Rechercher par mots clés ou critères de recherche (type de formation, spécialité/mention des formations ...)

Affiner les résultats de recherche en zoomant sur la carte pour afficher les formations dans une zone précise

Consulter les résultats de recherche

Pour chaque formation trouvée :

- > Le nombre de places disponibles en 2021 (visible à partir du 20 janvier 2021)
- > Le taux d'accès en 2020, c'est à dire la proportion de candidats ayant reçu une proposition d'admission en phase principale
- > Le pourcentage de candidats admis selon le type de baccalauréat en 2020
- > Des suggestions de formations similaires pour élargir vos choix
- > Un lien pour accéder à la fiche détaillée de la formation

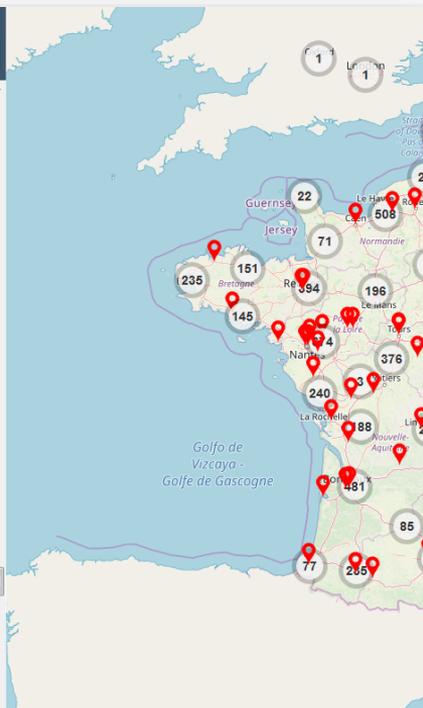
Recherche des formations

🔍 Veuillez entrer votre recherche par mots clés, par exemple "licence chimie Toulouse" ou "pass Limoges"

🗑️ Effacer les filtres

Type de filtre	Nombre
Types d'établissement	
<input type="checkbox"/> Etablissements Publics	11432/ 11988
<input type="checkbox"/> Etablissements Privés	4891/ 4992
Apprentissage	
<input type="checkbox"/> Formations en apprentissage	4193/ 4263
<input type="checkbox"/> Formations hors apprentissage	12430/ 12727
Types de formation	
<input type="checkbox"/> BTS - BTSa - BTSM	8347/ 8693
<input type="checkbox"/> C.M.I - Coursus Master en Ingénierie	86
<input type="checkbox"/> CPGE	810/ 849
<input type="checkbox"/> DCG	103/ 111
<input type="checkbox"/> DEUST	58
<input type="checkbox"/> Diplômes d'université ou d'établissement	33/ 34
<input type="checkbox"/> DUT	938/ 962
<input type="checkbox"/> Etudes de santé	1496/ 1504
<input type="checkbox"/> Formation aux métiers du sport	216/ 224
<input type="checkbox"/> Formations	116/ 122

IFSI Croix Rouge Française Calais - rentrée en septembre (62) D.E Infirmier Voir la fiche Formations similaires	Taux d'accès 47% Général 30% Techno 40% Pro 28% Places 94
I.U.T de Lorient (56) DUT - Génie industriel et maintenance Voir la fiche Formations similaires	Taux d'accès 74% Général 46% Techno 54% Pro 0% Places 57
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse (31) Architecture Voir la fiche Formations similaires	Taux d'accès 12% Général 74% Techno 7% Pro 18% Places 100
Université Clermont Auvergne (Clermont-Ferrand - 63) Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit Voir la fiche	Places 80
Lycée Jacques Feyder (Epinay-sur-Seine - 93) BTS - Services - Tourisme Voir la fiche Formations similaires	Taux d'accès 15% Général 31% Techno 34% Pro 34% Places 35
CFAI AFPI Pays de la Loire / Pôle Formation PDL-UIMM - La Roche S/Yon (La Roche-sur-Yon - 85) BTS - Production - Conception de produits industriels - en apprentissage Places 14	



L'accompagnement des candidats en situation de handicap ou atteints d'un trouble de santé invalidant

- **Les coordonnées d'un référent handicap sur chaque fiche de formation.** Il est disponible pour répondre aux interrogations des lycéens tout au long de la procédure.
- **Le candidat peut renseigner une fiche de liaison dans son dossier Parcoursup** pour préciser ses besoins. Cette fiche est **facultative** et n'est **pas transmise aux formations** pour l'examen des vœux → **Le candidat pourra la transmettre à la formation qu'il aura choisie pour préparer sa rentrée.** Cela permet d'anticiper son arrivée dans le nouvel établissement.
- **A partir du 27 mai 2021, le candidat peut demander au recteur le réexamen de son dossier** (via la rubrique « contact » dans Parcoursup) s'il ne trouve pas de formation adaptée à ses besoins spécifiques et que sa situation justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée.



Etape 2 : s'inscrire, formuler ses vœux et finaliser son dossier

2

20 janvier → 11 mars → 8 avril 2021 Je m'inscris pour formuler mes vœux & finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieur et aux **salons d'orientation**, organisés en présentiel ou en ligne.

DU 20 JANVIER AU 11 MARS

- Je m'inscris sur **Parcoursup** pour créer mon dossier candidat.
- **Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux** (avec possibilité de sous-vœux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

Jeudi 11 mars : dernier jour pour formuler mes vœux.

JEUDI 8 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer chacun de mes vœux**.

FÉVRIER - MARS

2^e conseil de classe : chaque vœu que je formule fait l'objet d'une fiche Avenir comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.

Des **vidéos tutorielles** sont proposées sur Parcoursup pour vous guider à chaque étape

AVRIL-MAI

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

S'inscrire sur Parcoursup

- > **Une adresse mail valide et consulter régulièrement** : pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier
- > **L'INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel) ou **INAA** (en lycée agricole) : sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat
- > Cas des lycées français à l'étranger : l'établissement fournit l'identifiant à utiliser pour créer son dossier

Important : renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme. Les **parents ou tuteurs légaux** peuvent également renseigner leur numéro de portable pour recevoir les mêmes alertes Parcoursup.

Formuler des vœux sur Parcoursup

- > Jusqu'à 10 vœux et 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage
- > Pour des formations sélectives (Classes prépa, STS, IUT, écoles, IFSI, IEP...) et non sélectives (licences, PASS)
- > Des vœux motivés : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive chacun de ses vœux. Il est accompagné par son professeur principal
- > Des vœux non classés : aucune contrainte imposée pour éviter toute autocensure

Conseil Parcoursup : *diversifiez vos vœux et évitez de n'en formuler qu'un seul*

Focus sur les vœux multiples

- > **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires** (exemple : le vœu multiple BTS « Management commercial opérationnel » qui regroupe toutes les formations de BTS « MCO » à l'échelle nationale).
- > **Un vœu multiple compte pour un vœu** parmi les 10 vœux possibles.

A noter : Il n'est possible de sélectionner que 5 vœux multiples maximum pour les filières IFSI, orthoptie, audioprothèse et orthophonie qui sont regroupées au niveau territorial.

Focus sur les vœux en apprentissage

- > **Jusqu'à 10 vœux en apprentissage**, en plus des 10 autres vœux autorisés
- > **Pas de date limite pour formuler des vœux en apprentissage** (pour la majorité des formations en apprentissage)
- > **Une rubrique spécifique dans votre dossier pour vos vœux en apprentissage**

Rappel : *L'inscription en CFA devient définitive une fois le contrat d'apprentissage signé avec l'employeur.*

Focus sur le secteur géographique

Pour les formations sélectives (BTS, BUT, IFSI, écoles...)

> Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent où qu'elles soient, dans leur académie ou en dehors. **Il n'y a pas de secteur géographique.**

> Pour les formations non-sélectives (licences, PASS)

> Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent dans leur académie ou en dehors. Lorsque la licence ou le PASS est très demandé, **une priorité au secteur géographique (généralement l'académie) s'applique** : un pourcentage maximum de candidats résidant en dehors du secteur géographique est alors fixé par le recteur.

> L'indication du secteur est affichée aux candidats. Les pourcentages fixés par les recteurs seront affichés sur Parcoursup avant le début de la phase d'admission.

Par exception, sont considérés comme « résidant dans l'académie » où se situe la licence demandée :

> Les candidats qui souhaitent accéder à une mention de licence qui n'est pas dispensée dans leur académie de résidence

Date limite pour formuler vos vœux
→ **Jeudi 11 mars 2021** (23 h 59 heure de Paris)

Février

Mars

Avril

Mai

Finaliser son dossier et confirmer vos vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :

> Compléter leur dossier :

-  projet de formation motivé pour chaque vœu formulé
-  rubrique « préférence et autres projets »
- pièces complémentaires demandées par certaines formations
-  rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative)

> Confirmer chacun de leurs vœux

**Un vœu non confirmé avant le 8 avril 2021 (23h59 - heure de Paris)
ne sera pas examiné par la formation**

L'attestation de passation du questionnaire pour les vœux en licence de droit et sciences

Obligatoire pour les candidats qui formulent des vœux en licence de Droit ou dans les licences de Sciences :

Un questionnaire en ligne sur le site [Terminales2020-2021.fr](https://terminales2020-2021.fr)

- Accessible (à **partir du 20 janvier 2021**) à partir des fiches de formations concernées ;
- Pour avoir un aperçu des connaissances et des compétences à mobiliser dans la formation demandée ;
- Les résultats n'appartiennent qu'au seul candidat : **pas de transmission aux universités.**

Une attestation de passation à télécharger est à joindre à son dossier.

Récapitulatif des éléments transmis à chaque formation

> le projet de formation motivé

> les pièces complémentaires
demandées par certaines
formations

> la rubrique « **Activités et
centres d'intérêt** », si elle a
été renseignée

> Renseignés par le lycée :

**Bulletins scolaires et notes du
baccalauréat :**

• Année de première et de terminale

La fiche Avenir

Date limite pour compléter votre dossier et confirmer vos vœux
→ **Jeudi 8 avril 2021** (23h 59 heure de Paris)



Mars



Avril



Mai



Juin



Etape 3 : consulter les réponses des formations et faire ses choix

3

27 Mai → 16 Juillet 2021

Je reçois les réponses des formations & je décide

JEUDI 27 MAI — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu. Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

DU 29 JUIN AU 1^{ER} JUILLET

Point d'étape : si j'ai conservé des vœux pour lesquels je suis en liste d'attente, je me connecte pour indiquer ceux qui m'intéressent toujours.

MARDI 6 JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du bac, si j'ai définitivement accepté une formation, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.



MERCREDI 14 JUILLET

Les formations envoient les dernières propositions d'admission de la phase principale.

VENDREDI 16 JUILLET — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.

DU 16 JUIN AU 16 SEPTEMBRE — PHASE COMPLÉMENTAIRE

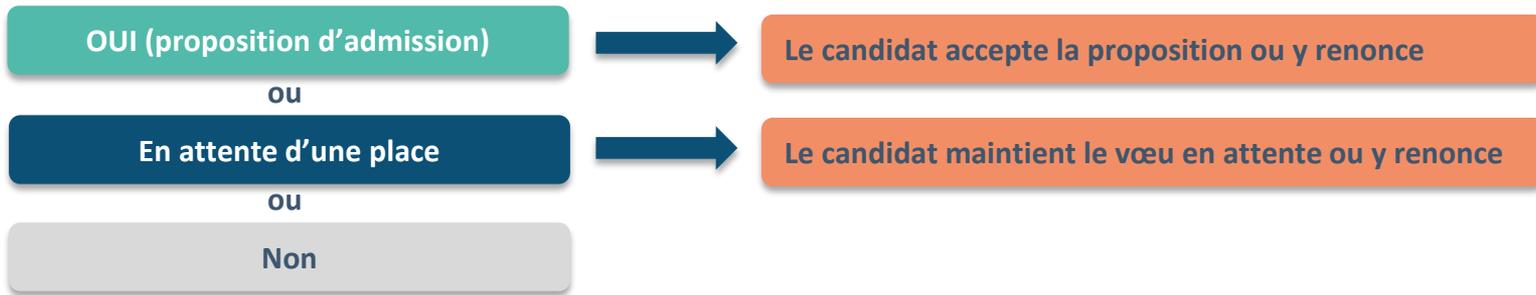


La phase d'admission principale du 27 mai au 16 juillet 2021

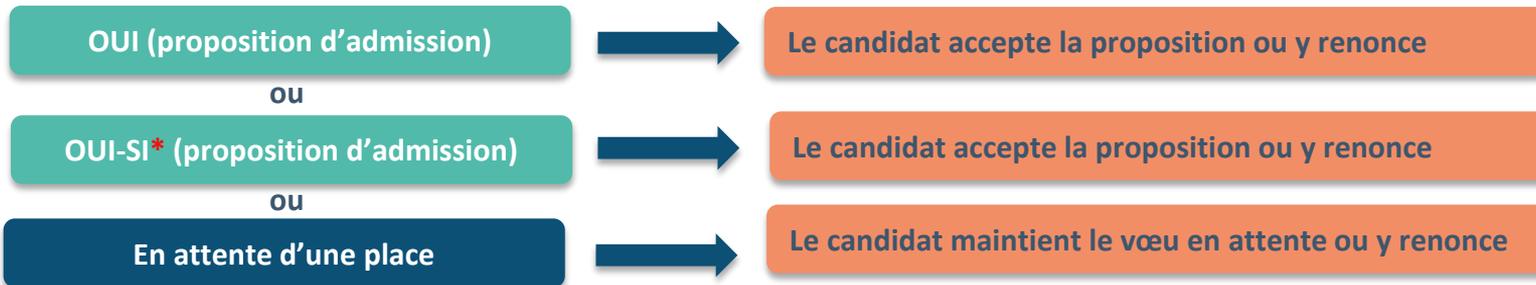
- > Les candidats consultent **les réponses des formations le 27 mai 2021**
- > **Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu :** chaque fois qu'un candidat fait un choix entre plusieurs propositions, il libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats en liste d'attente.
- > Ils doivent obligatoirement répondre à chaque proposition d'admission reçue **avant la date limite indiquée dans leur dossier.**
- > **Pour aider les candidats en liste d'attente à suivre sa situation qui évolue en fonction des places libérées,** des indicateurs seront disponibles pour chaque vœu

Les réponses des formations et les choix des candidats

> Formation sélective (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, ...)



> Formation non sélective (licences, PASS)



* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)

Comment répondre aux propositions d'admission ? (1/3)

- Les dates limites pour accepter ou refuser une proposition sont affichées clairement dans le dossier candidat.
- Si le candidat ne répond pas dans les délais, la proposition d'admission est supprimée

Comment répondre aux propositions d'admission ? (2/3)

- > **Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente :**
 - Il **accepte la proposition** (ou y renonce). Il peut ensuite indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver
 - S'il accepte définitivement la proposition, cela signifie qu'il renonce à tous ses autres vœux. Il consulte alors les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

- > **Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente :**
 - Il **ne peut accepter qu'une seule proposition à la fois**. En faisant un choix entre plusieurs propositions, il libère des places pour d'autres candidats en attente
 - Il peut indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver
 - S'il accepte définitivement une proposition, cela signifie qu'il renonce aux autres vœux. Il consulte alors les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

Comment répondre aux propositions d'admission ? (3/3)

> Le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente »

- des **indicateurs** s'affichent dans son dossier pour chaque vœu en attente et l'aident à **suivre sa situation** qui évolue jusqu'au 14 juillet en fonction des places libérées par d'autres candidats

> Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives (dans le cas où il n'a formulé que des vœux pour des formations sélectives)

- dès le 27 mai 2021, il peut demander un conseil ou un accompagnement individuel ou collectif dans son lycée ou dans un CIO pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire à partir du 16 juin 2021.

A savoir : la phase complémentaire permet de formuler jusqu'à 10 **nouveaux** vœux dans des formations qui ont des places vacantes

Le point d'étape obligatoire

> Quand ?

Du 29 juin au 1^{er} juillet 2021

> Pour qui et pourquoi ?

Uniquement pour les candidats ayant des vœux en attente

A noter : les candidats qui ont déjà accepté définitivement une proposition d'admission ne sont pas concernés.

Pour faire le point sur son dossier un mois après le début de la phase d'admission

> Comment ?

Les candidats doivent se connecter et confirmer les vœux en attente qui les intéressent toujours (avant le 1^{er} juillet 2021 à 23h59, heure de Paris)

Les solutions pour les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission

- > **Dès le 27 mai 2021** : les lycéens qui n'ont fait que des demandes en formations sélectives et qui n'ont reçu que des réponses négatives peuvent **demandeur un accompagnement individuel ou collectif au lycée ou dans un CIO pour définir un nouveau projet d'orientation et préparer la phase complémentaire**
- > **Du 16 juin au 16 septembre 2021** : pendant la **phase complémentaire**, les lycéens peuvent **formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans des formations disposant de places vacantes**
- > **A partir du 2 juillet 2021** : les candidats peuvent solliciter depuis leur dossier **l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)** de leur académie : elle étudie leur dossier et les aide à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles

L'inscription administrative dans la formation choisie

Après **avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix et après avoir eu ses résultats au baccalauréat**, le lycéen procède à son inscription administrative.

L'inscription administrative se fait **directement auprès de l'établissement choisi** et pas sur Parcoursup.

Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement :

- Consulter les modalités d'inscription indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup.
- **Respecter la date limite indiquée.**
- Si le futur étudiant s'inscrit dans une formation en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** remettre une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup qu'il télécharge via la plateforme.

Demande de bourse et/ou de logement

Entre le 20 janvier
et le 15 mai

- **Créer son dossier social étudiant (DSE)** sur  www.messervices.etudiant.gouv.fr pour demander une bourse et/ou un logement

Toutes les infos sur la vie étudiante sur etudiant.gouv.fr

Des services disponibles tout au long de la procédure

- > **Le numéro vert** : 0 800 400 070 (Numéros spécifiques pour l'Outre-mer sur Parcoursup.fr)
- > **La messagerie contact** depuis le dossier candidat
- > **Les réseaux sociaux pour rester informé :**



@Parcoursup_info



@Parcoursupinfo

Les brochures de référence

Parcoursup 2021 en 3 étapes

Étape 1: Début Novembre - Janvier 2021
20 Novembre - 20 Janvier 2021
Je m'inscris et finalise mon dossier

Étape 2: 20 Janvier - 11 mars - 8 avril 2021
Je m'inscris pour formuler mes vœux et finalise mon dossier

Étape 3: 27 Mai - 11 Juillet 2021
Je reçois les réponses des formations et je décide

Timeline: Nov, Déc, Janvier 2021, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Sept

Parcoursup 2021 en 3 étapes

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

TERMINALE GÉNÉRALE & TECHNOLOGIQUE ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Réussir son baccalauréat et son entrée dans le supérieur

Réussir son baccalauréat et son entrée dans l'enseignement supérieur

Ministère de l'Éducation Nationale

Guide Territorial d'Information et d'Orientation de Martinique

Entrer dans le sup, après le BAC

Rentrée 2021

ACADÉMIE DE MARTINIQUE

Entrer dans le sup après le Bac, Académie Martinique

Rencontre : Mesdames Riga et Betton, Psychologue EN reçoivent sur RDV :

- Au lycée (par le biais de la vie scolaire)
- Au CIO du Marin : 0596 74 90 93

Contact : via le pronote du lycée